



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE

Direction du pilotage interministériel
Pôle environnement et Guichet unique ICPE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE TRACY-SUR-LOIRE

Il sera procédé à une enquête publique « de commodo et incommodo », du lundi 6 novembre à 9h30 au vendredi 17 novembre 2017 inclus jusqu'à 17h00, ayant pour objet le projet de suppression du passage à niveau n° 86a de la ligne ferroviaire de Moret-les-Sablons à Lyon par Saint-Étienne, situé sur le territoire de la commune de TRACY-SUR-LOIRE, présenté par la direction maintenance et travaux sud-est, infrapôle Auvergne-Nivernais de SNCF Réseau.

Monsieur Dominique VARENNES, directeur territorial des services techniques en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier pourra être consulté à la mairie de TRACY-SUR-LOIRE aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet de la Préfecture de la Nièvre : www.nievre.gouv.fr dans la rubrique *Publications > Enquêtes publiques*.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de la Nièvre dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur sera déposé en mairie de TRACY-SUR-LOIRE, pendant toute la durée de l'enquête afin que le public puisse y formuler éventuellement ses observations, qui pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, M. Dominique VARENNES, à la mairie de TRACY-SUR-LOIRE, commune siège de l'enquête.

Les observations pourront également être adressées au Préfet par voie électronique à l'adresse suivante : PREF-ICPE-CONTACT-PUBLIC@NIEVRE.PREF.GOUV.FR avant la fin de l'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête dans les meilleurs délais.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des personnes qui désireraient lui faire part directement de leurs observations à la mairie de TRACY-SUR-LOIRE les :

- lundi 6 novembre 2017 : de 9H30 à 12H00 ;
- vendredi 17 novembre 2017 : de 15H00 à 17H00.

Le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui le transmettra sous quinze jours au maire et au Préfet de la Nièvre accompagné du procès-verbal des opérations et de ses conclusions motivées sur le projet susvisé, après avoir entendu toutes les personnes susceptibles de l'éclairer.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance des conclusions et avis du commissaire enquêteur sur le site internet de la Préfecture de la Nièvre : www.nievre.gouv.fr dans la rubrique *Publications > Enquêtes publiques*, à la préfecture de la Nièvre, ainsi qu'en mairie de TRACY-SUR-LOIRE, aux heures d'ouverture des bureaux, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Au terme de la procédure, le Préfet de la Nièvre délivrera, soit une suppression du passage à niveau, soit un refus motivé, par arrêté préfectoral.